

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DECEMBRE 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS :

- en exercice	29
- présents	22
- votant par procuration	7
- absent	0
- total des votants	29

xxx

Affichage en mairie et publication sur le site Internet de la Ville de la liste des délibérations examinées en séance faits le 5 décembre 2025.

xxx

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Ville de Lillebonne, légalement convoqué le vingt-sept novembre, s'est assemblé en session ordinaire accessible au public dans la salle de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Christine DÉCHAMPS, Maire.

Étaient présents :

Mme Christine DÉCHAMPS, Maire,

M. Kamel BELGHACHEM, Mme Emmanuelle PATIN, M. Sébastien MORO, Mme Marie-Hélène LONGO, M. Franck LEMAÎTRE, Mme Fabienne MANDEVILLE, M. Pascal SZALEK, Mme Evelyne BAILLEUL, Adjoints,

Mme Chantal BEAUDIOIN, Mme Michelle DAJON, Mme Brigitte POLLET, Mme Nathalie CASTEL, M. Junior MOUDJIH A FIONG, Mme Arlette LECACHEUR, M. Patrick WALCZAK, M. Patrick CIBOIS, M. Jean-Yves GOGNET, M. Thierry GIMAY, Mme Amel TAKARLI, Mme Sourayo OUF, Mme Jennifer BEAUMONT, Conseillers Municipaux.

Excusés :

M. Tarek HAMMAN	qui donne pouvoir à	M. Kamel BELGHACHEM
M. Fabrice LEPAREUX	qui donne pouvoir à	Mme Emmanuelle PATIN
M. Omar BELGHACHEM	qui donne pouvoir à	M. Junior MOUDJIH A FIONG
M. Johan GONZALEZ	qui donne pouvoir à	M. Franck LEMAÎTRE
Mme Marianne DUHAMEL	qui donne pouvoir à	Mme Brigitte POLLET
Mme Sylvie DE MILLIANO	qui donne pouvoir à	M. Jean-Yves GOGNET
Mme Anne-Lise COUTURE	qui donne pouvoir à	Mme Arlette LECACHEUR

Absent :

//

formant la majorité des membres en exercice.

Mme Arlette LECACHEUR est nommée secrétaire par le Conseil Municipal à l'ouverture de la séance.

Délibération n° : D.112/12.25

Objet : Marché d'exploitation des installations de chauffage, de climatisation, de traitement d'air et des équipements connexes
Groupement de commandes Ville de Lillebonne / CCAS
Attribution du marché

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 04.12.2025

Délibération n° : D.112/12.25

Objet : **Marché d'exploitation des installations de chauffage, de climatisation, de traitement d'air et des équipements connexes**
Groupement de commandes Ville de Lillebonne / CCAS
Attribution du marché

Monsieur BELGHACHEM indique que le marché portant sur la conduite, la maintenance et le gros entretien des équipements de chauffage, eau chaude sanitaire, ventilation et de climatisation des bâtiments communaux arrivant à son terme, une consultation a été lancée le 24 septembre 2025 selon la procédure d'appel d'offres afin de répondre aux besoins de la collectivité et du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Le nouveau marché d'exploitation des installations de chauffage et équipements connexes sera conclu à compter du 1^{er} janvier 2026 pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2029.

L'objectif de ce groupement de commande est d'optimiser les coûts avec une qualité de service élevée tout en maîtrisant les dépenses en matière d'exploitation de chauffage.

Aussi, au regard de ce qui précède,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°D.114/12.22 du 8 décembre 2022 autorisant la création d'un groupement de commandes entre la Ville de Lillebonne et le CCAS pour la passation de marchés publics dont celui portant sur l'exploitation des installations de chauffage et équipements connexes,

Vu l'avenant n° 1 à la convention de groupement de commandes entre la Ville de Lillebonne et le CCAS,

Considérant qu'une procédure a été lancée en vue de la passation d'exploitation des installations de chauffage et équipements connexes pour une durée de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2026,

Considérant que la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 3 novembre 2025 pour l'ouverture des plis, puis le 18 novembre 2025 suite à l'analyse des offres, a attribué le marché à la société ENGIE SOLUTIONS pour un montant annuel de 325 303,31 euros HT soit 380 469,22 euros TTC.

VILLE DE LILLEBONNE
Réunion du Conseil Municipal
Séance ordinaire du 04.12.2025

Délibération n° : D.112/12.25

Objet : **Marché d'exploitation des installations de chauffage, de climatisation, de traitement d'air et des équipements connexes**
Groupement de commandes Ville de Lillebonne / CCAS
Attribution du marché

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer le marché d'exploitation des installations de chauffage, de climatisation, de traitement d'air et des équipements connexes avec l'entreprise **ENGIE SOLUTIONS** (*pour un montant annuel de 325 303,31 euros HT soit 380 469,22 euros TTC*), ses éventuels avenants ainsi que tous actes y afférents,
- d'exécuter la dépense sur les crédits prévus à cet effet sur le budget de la Ville et du CCAS (*P1 : nature 60613 "Chauffage urbain", P2 : nature 6156 "Maintenance" et P3 : nature 2313 "Constructions"*).

DÉLIBÉRATION ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

*Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme,*


Le Maire de Lillebonne,
Christine DÉCHAMPS.

La secrétaire de séance,

Arlette LECACHEUR.

